



Saison 2025/2026
Procès-verbal N°5

Réunion du :	mardi 18 novembre 2025
Présidente :	Yveline LALLIER
Présents :	Patrick GUAGLIARDI - Guy ANDRE – Jean-Marie BECRET - Bernard BERGEN - Georges CONSTANDAS – Didier DE MARI – Alain DEBINSKI - Laurent LERAT
Excusés :	Alexandre GOUGNARD
Assiste :	Laurent VAICHERE – Christine BATTIAU

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS

Le PV N°4 de la réunion du 16 octobre 2025 est validé à l'unanimité.

2. ATELIERS DES DELEGUES A, A' et B

- **Atelier des délégués A et A' - 20 et 27 Octobre :**

La CFDN remercie les délégués de leur présence et de leur assiduité.

Le contenu de cet atelier est désormais disponible sur la plateforme des délégués, rubrique « communication ».

Tous les délégués peuvent le retrouver et ainsi en prendre connaissance.

Le prochain atelier des A et A' se tiendra sur deux sessions programmées les 11 et 15 décembre 2025. L'inscription se fera par un Google Forms puis un lien TEAMS sera adressé par la suite aux délégués. Le thème de ce prochain atelier portera sur la gestion des médias en LFFP, le rôle des délégués sur les deux championnats féminins (Arkema Première Ligue et Seconde Ligue) et enfin un rappel sur la Coupe de France et ses spécificités.

- **Atelier des délégués B - 4, 6, 12 et 20 Novembre :**

La CFDN remercie également les délégués de leur présence et de leur participation. Quelques délégués B étaient absents. La CFDN va se rapprocher d'eux et étudier leur situation.

Le contenu de cet atelier est disponible sur la plateforme des délégués, rubrique « communication » et accessible à tous.

Des thématiques comme le contrôle anti-dopage ou encore la gestion des buvettes ont été identifiées. Cela a été transmis aux managers afin de travailler sur ces interrogations.

Les formations reprendront ensuite dès 2026 à raison d'une par trimestre.

Les dates envisagées sont en mars 2026 pour les A et A' et en Février puis en mai 2026 pour les délégués B.

3. REUNION COMMUNE DE LA CFDN ET LA COMDEL DE LA LFP

- La CFDN sera reçue le 16 décembre 2025 au siège de la LFP
- La CFDN a établi la liste des candidats à présenter à la LFP à la suite des besoins exprimés.
- Les candidats seront contactés dans un premier temps, puis par un mail officiel de la CFDN avec le dossier de candidature à compléter et renvoyer au plus tard le 05 décembre 2025.
- *Liste proposée : F. AKKERMANS - V. ANQUEZ - B. DA COSTA - A. FAUGUET - P. DUHEM – N. FORTIER - F. GIRAUD – N. HARLAY - M. MAETZ - JC. PETTINI - L. PIZZELLA - M. THOMAS*

4. DESIGNATIONS DES DELEGUES LIGUES EN N3

Suite aux questionnements de certaines ligues concernant la prise en charge des frais des délégués ligue qui sont désignés sur des matchs de National 3, la CFDN va organiser une réunion en visioconférence avec tous les responsables régionaux.

5. POINT SUR LES DELEGUES INDISPONIBLES LES VENDREDIS

- De nombreuses demandes d'annulation de désignation sur les matchs du vendredi venant des délégués B ont été constatées. Pour pallier ce souci et éviter des modifications inutiles, la CFDN va faire suivre un sondage auprès des délégués B qui ne sont pas disponibles les vendredis pour des raisons professionnelles.
- RAPPEL, certains matchs programmés le samedi basculent au vendredi à la demande des clubs, et cela est indépendant du pôle désignation qui en est informé tardivement.
- Lors des recrutements en début de saison, les disponibilités du vendredi devront être précisées.

6. POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

Synthèse du suivi des accompagnements - Patrick GUAGLIARDI

54 accompagnements effectués à ce jour

- 22 A
- 10 A'
- 18 B
- 4 stagiaires

Dans l'ensemble la rédaction des rapports semble correcte, certains sortent du lot dans la narration, d'autres doivent retravailler la présentation et le contenu.

7. RETOUR DES COMMISSIONS

• Seniors (Didier DE MARI) :

Les points abordés ont été les suivants :

-> Panneau de changement obligatoire

-> Panneau affichage non obligatoire en N3

-> Chronomètre : Pas d'obligation d'un comptage jusqu'à la 45^e minute et reprise à la 46^e minute. Cependant interdiction d'un compte à rebours (comme cela peut se pratiquer en Futsal).

-> Echauffement simultané des remplaçants, au nombre de 3 ou 5 : La décision définitive du nombre de joueurs pouvant s'échauffer simultanément revient à l'arbitre

• LFFP (Yveline LALLIER) :

-> Une demande de prise en charge d'une nuitée pour les matchs programmés à 17h a été remontée à la LFFP. La commission de la LFFP sera la seule décisionnaire.

-> Premier match avec nouvelle règle du match à reprendre en ARKEMA PREMIERE LIGUE : **Strasbourg - St Etienne du 8 Novembre**, arrêté à la 34^{ème} minute, **reprogrammé le 20 Novembre** et repris à la 34^{ème} minute : Dans ce contexte précis, seule l'utilisation de la feuille de match papier est obligatoire. La FMI ne fonctionnera pas pour un même match à deux dates différentes.

• Département Sécurité (Bernard BERGEN) : Les référents sécurité sont satisfaits de la bonne collaboration avec les délégués.

8. DIVERS

- Retour courrier de Mr Jérôme CARRERE, Isabelle RUIZ, Thomas MONNET
- Courrier Jérôme CARRERE : La FFF étant l'organisme officiel des rencontres, les délégués doivent porter en mission les seuls pin's et cravates de la FFF.
- Courrier Thomas MONNET. La commission CFDN n'ayant reçu aucune réponse à ses précédents mails le contactera officiellement par NOTIFOOT pour suite à donner.

- Courrier de la Berrichonne de Châteauroux. La CFDN ne prend pas en compte la demande et fait suivre ce courrier à la Commission Fédérale des Compétitions Nationales Séniors Masculines.
- Il est constaté que certains délégués adaptent leur tenue vestimentaire en fonction du niveau de compétition de leur mission, entraînant parfois un certain laisser-aller en N3 et N2. Il est rappelé qu'une tenue correcte doit être respectée quel que soit la mission confiée.

9. PROCHAIN SEMINAIRE DES A ET A' – SAISON 2026-2027

L'étude du dossier suit son cours.

10. PROCHAINE REUNION DE LA CFDN

- Jeudi 18 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Georges CONSTANDAS

La présidente

Yveline LALLIER